



EXTRAIT du REGISTRE  
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 08 SEPTEMBRE 2022

Convocation du ----- 1<sup>ER</sup> septembre 2022  
Nombre de Conseillers en exercice ----- 29  
Nombre de Conseillers présents ----- 28  
Nombre de votants ----- 29

N° de l'acte : 220908D009

Classification : 4.1.1 – création, transformation de postes / tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

**Étaient présents** : 27 (jusqu'à 20h15), puis 28

M. Maurice PERRION - Mme Anne-Marie CORDIER - M. Philippe ROBIN - Mme Sonia FEUILLÂTRE - M. Olivier BLAISE (à partir de 20h15) - Mme Valérie PRONO - M. Alain BOURGET - Mme Nathalie ROZÉ - M. Bertrand LERAY - M. Jean-Marc BESNARD - M. Gaëtan GROIZEAU - M. Thierry KERLOC'H - M. Laurent LEBRETON - Mme Catherine GAULT - M. Stéphane FAGARD - Mme Nathalie CAIVEAU - Mme Stéphanie BÉRITAUULT - M. David TOURNEFIER - M. Stéphane HÉAS - Mme MENET Anita - M. Guillaume NIEL - Mme Mélanie BRIAULT - M. Julien ROUSSEAU - Mme Aurélie VASSAULT DUVAL - M. Michel MATHÉ - Mme Déborah SIDDI - Mme Lucie DEVAIS - Mme Déborah JOURDON.

**Étaient absents excusés** : 2 (2 pouvoirs)

Mme Charline BOILÈVE (pouvoir à Mme Déborah JOURDON), M. Olivier BLAISE (pouvoir à M. Thierry KERLOC'H jusqu'à à 20H15).

**Secrétaire de séance** : Mme JOURDON Déborah.

RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier comme suit le tableau des emplois communaux :

Service	Poste créé	Date d'effet	Motif
Administratif	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet – Catégorie C	01/11/2022	Recrutement d'une secrétaire polyvalente

La création de ce poste est liée à la réorganisation du service « accueil / état-civil » qui doit intégrer la gestion d'un dispositif de recueil des demandes de passeports et de CNI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette modification.

**Vote : 29 voix pour.**

Pour extrait conforme.

Le Conseiller régional - Maire,



Maurice PERRION